



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Société nationale des poudres et explosifs : Vaucluse

Question écrite n° 3928

Texte de la question

M Guy Hermier attire l'attention de M le ministre de la défense sur la mesure de licenciement que le président-directeur général de la Société nationale des poudres et explosifs de Sorgues vient de prononcer à l'encontre d'un salarié de cette entreprise. Certes, en allumant une cigarette dans le poste de garde, ce travailleur a commis une faute, mais la sanction est vraiment disproportionnée. En accord avec la majorité du personnel de la poudrière et comme l'a déjà fait le syndicat CGT, il lui demande de revenir sur cette décision inhumaine qui plongerait une famille entière dans le désarroi le plus total.

Texte de la réponse

Réponse. - Une lettre sera adressée directement à l'honorable parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Hermier Guy](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3928

Rubrique : Chimie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2858